

François Simiand (1904)

“ Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870”

(Compte rendu de E. Levasseur, Histoire des classes ouvrières
et de l'industrie en France de 1789 à 1870)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay,
bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
à partir de :

François Simiand (1904)

“ Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870 ”

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand,
“ **Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870** ” (1904).
(Compte rendu de E. Levasseur, Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en
France de 1789 à 1870). Extrait de *l'Année sociologique*, 1904, Tome VIII, pp. 556-
558. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et
sciences sociales*. (pp 191 à 193) Réimpression. Paris: Éditions des archives
contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter, 8.5" x 11")

Édition complétée le 22 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



“ Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870 ”

François Simiand (1904)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, “ **Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870** ” (1904). (Compte rendu de E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*). Extrait de *l'Année sociologique*, 1904, Tome VIII, pp. 556-558. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, *Méthode historique et sciences sociales*. (pp 191 à 193) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

[Retour à la table des matières](#)

Fidèle à sa promesse et suivant avec exactitude le plan du travail qu'il s'était tracé, M. Levasseur vient, bientôt après la nouvelle édition de *l'Histoire des classes ouvrières en France avant 1789*, de nous donner en nouvelle édition la suite de cet ouvrage, qui s'appelait dans la première édition *Histoire des classes ouvrières en France après 1789* et allait jusqu'en 1867 : dans cette nouvelle édition, l'histoire est conduite jusqu'en 1870 et les deux dates 1789 et 1870 sont mises expressément dans le titre *. C'est que l'œuvre ne se terminera

* E. Levasseur, *Histoire des Classes Ouvrières et de l'Industrie en France de 1789 à 1870* ; deuxième édition, Paris, Rousseau, 1903, 2 vol., 719 et 912 p.

pas là : M. Levasseur nous annonce qu'il nous donnera une troisième partie, celle-ci entièrement nouvelle, qui sera intitulée *l'Industrie et les questions du travail sous la troisième République*¹.

Autant et plus que l'était la seconde édition de la première partie, la nouvelle édition de la seconde partie de cette grande histoire est en réalité une œuvre neuve. En effet les recherches accomplies, les informations produites depuis le temps de la première édition, c'est-à-dire depuis plus d'une trentaine d'années ont renouvelé et pour une part constitué l'histoire économique et sociale du XIXe siècle encore plus qu'elles n'ont fait pour celle d'avant 1789. Ce n'est pas à dire pourtant que les études précises, les monographies d'époques ou d'institutions, les documents publiés ou utilisables soient dès maintenant, en quantité et en valeur, suffisants à nous en donner une connaissance qui nous satisfasse. Mais il n'en était pas moins opportun et utile de rassembler les résultats acquis, et de les réunir en un exposé d'ensemble où l'on peut apprendre vite et beaucoup et trouver une large et difficile matière, présentée à grands traits, mais en une fois, et d'où les recherches spéciales peuvent ultérieurement partir avec plus de sûreté et une notion plus nette des besoins de notre science. M. Levasseur a mené à bien une telle entreprise, avec une abondance et une variété d'informations remarquables (où il est inévitable, dans un domaine aussi vaste, que chaque spécialiste puisse découvrir quelques points inexacts ou contestables, mais dont l'ensemble est précieux et de bonne qualité), avec un bonheur réel de choix entre les faits et entre les documents, qui sur certaines matières sont nombreux et complexes, et avec un souci constant d'atteindre la réalité le plus sûrement et le plus complètement possible².

Le cadre est resté, dans cette partie de l'œuvre comme dans la précédente, un cadre d'histoire politique : la Révolution, le Consulat et l'Empire, la Restauration, le règne de Louis Philippe, la seconde République, le second Empire, tels sont les titres des six livres en lesquels se divise d'abord l'ouvrage. Nous avons déjà dit autre part que cette prédominance du cadre politique nous paraissait témoigner d'une habitude traditionnelle, d'ailleurs commode, plutôt que d'une conception méthodique fondée, en matière surtout d'histoire économique ; mais on reconnaîtra, je crois, que par la façon dont M. Levasseur entend cette division et y répartit sa matière, les inconvénients en sont réduits.

¹ Cf. *Année sociologique*, 6e année, p. 456.

² Par exemple la grande enquête sur l'industrie de 1840-1845 est indiquée (t. II, p. 210) comme n'ayant jamais été intégralement publiée, et trois volumes seulement sont cités. Cependant les collections complètes de la statistique générale de la France contiennent un 4e volume, daté de 1852, qui donne les résultats de cette enquête pour tous nos départements qui n'étaient pas compris dans les trois premiers volumes, et en outre des tableaux d'ensemble totalisant les données pour la France entière.

En effet, dans chaque livre, c'est par sujets, par groupes de questions connexes, et non selon une suite chronologique indistincte, que l'exposé est ordonné, et l'on peut à son gré suivre à travers tout l'ouvrage un groupe d'études que l'on veut isoler. M. Levasseur dit avec raison que "cette histoire contient en quelque sorte plusieurs histoires distinctes : histoire de la législation économique (moins celle de l'agriculture), histoire de l'industrie, histoire du salaire, histoire de l'instruction populaire, histoire de la politique douanière, histoire de la condition physique et morale des personnes adonnées à l'industrie, histoire des idées sociales sur l'organisation du travail (et même histoire des assignats)"¹. C'est pour l'indiquer, du reste, que l'auteur, s'il n'a pas voulu ôter du titre ce mot de *classes ouvrières* par lequel son œuvre a été connue, y a ajouté dans cette nouvelle édition (pour la seconde partie comme pour la première) le mot *industrie*, signifiant par là que son œuvre est une *histoire économique* à laquelle il ne manque guère que ce qui concerne l'agriculture. Par le terme même de classes ouvrières, il entend non pas seulement les ouvriers proprement dits, mais tous ceux qui travaillent, qui "ouvrent", au sens plus général du mot. Et ainsi c'est un tableau très divers et complexe de presque toute la vie économique française aux diverses époques du XIXe siècle que nous présente cet ouvrage.

On reconnaîtra aussi, je crois, que les idées doctrinales de l'auteur n'ont pas troublé son travail d'observation et d'informations objectives ; et beaucoup de travailleurs puiseront, dans cette œuvre abondante, des données nombreuses et variées et d'utiles suggestions de sources à consulter ou de travaux à entreprendre.

Fin de l'article.

¹ Cf. Ivi, p. XI.